



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le lundi 30 octobre 2023,

FRANCE 2030 – PLAN DE SOUTIEN À LA FILIÈRE AUTOMOBILE

Le plan de soutien en faveur des sous-traitants automobiles est un pilier majeur du plan France 2030 pour l'automobile, porté par les ministres Bruno Le Maire, Roland Lescure et Olivier Dussopt et piloté par la Direction Générale des Entreprises. Il s'adresse à toutes les parties prenantes confrontées aux mutations de la filière automobile : les entreprises, les salariés et les territoires. Les défis qui touchent la filière automobile requièrent des actions qui s'inscrivent dans la durée et en concertation avec l'ensemble de ses acteurs. Le lancement de nouveaux dispositifs ainsi que le prolongement et l'amplification de dispositifs existants sont prévus et rendus possibles grâce à une mobilisation inédite des services de l'État et de ses partenaires sur le terrain.

Pour la région centre-Val de Loire, **six nouvelles entreprises** de la filière automobile sont **lauréates** du volet national France 2030.

Ces projets représentent **16,8 M€ d'aide de l'État, soit 16 % de l'enveloppe nationale allouée à la première relève de l'appel à projets « Automobile »**.

Pour le département du Cher, l'entreprise PARKER HANNIFIN MANUFACTURING France, située à Vierzon, **est lauréate** de l'appel à projet Invest 2023 qui vise à accompagner dans la durée les besoins de transformations profondes et rapides de la filière automobile.

Cette entreprise est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'assemblage de pompes et moteurs hydrauliques. Le plan de transformation du site vise à étendre la gamme de produits équipant des véhicules industriels et de chantier lié aux moteurs électriques et à adapter l'outil industriel pour en assurer la production. Les investissements permettront de moderniser le parc de machines et d'augmenter les capacités de production pour rester leader sur le marché.

**Contact presse
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication
interministérielle**

02 48 67 18 18
pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX